



HUITIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 27 mai 2025

COMPOSITION DU COMITÉ

M^{me} Vautour, présidente
M^{me} Wilcott, vice-présidente
M^{me} Sodhi
M. Johnston
M. Robichaud
M. Bourque

M. J. LeBlanc
M^{me} Scott-Wallace
M. Ames
M. Austin
M^{me} Mitton

le 27 mai 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son huitième rapport.

Le comité se réunit les 16, 21 et 22 mai 2025 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 12, *Loi abrogeant la Loi sur la pérennité et le transfert de régimes de pension ;*
- 21, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;*
- 25, *Loi concernant les fonctionnaires de justice.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

Natacha Vautour, députée